



VISIOCONFÉRENCE PARIS EST MARNE&BOIS

→ Mercredi 19 mai 2021

POURQUOI RÉALISER UN DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL, AVANT DE LANCER UN PROJET DE RÉNOVATION EN COPROPRIÉTÉ ?



**Votre copropriété a besoin d'être rénovée ?
Vous cherchez des conseils pour prioriser les travaux ?
Savez-vous par quel diagnostic commencer ?**

Le territoire Paris Est Marne & Bois et l'ALEC-MVE proposent une visioconférence destinée aux copropriétaires, conseils syndicaux, syndicats, et à tous les acteurs de la copropriété (bureaux d'études techniques, architectes...). Elle vous aidera à comprendre les **différents types de diagnostics** : diagnostic technique global, audit énergétique et audit architectural.

Par quoi commencer avant d'engager des travaux de rénovation énergétique ? Avec quels professionnels et comment ? Notre chargé de mission copropriétés présentera le **nouveau référentiel du Diagnostic Technique Global**. C'est un outil de bilan général qui permet d'éclairer sur l'état technique et thermique de la copropriété avant la programmation de travaux.

À l'issue de la présentation, un temps d'échange est prévu pour poser vos **questions** et bénéficier des **conseils pratiques** de notre expert.

INFOS PRATIQUES

- Mercredi 19 mai 2021
- À 18h30 (durée approximative : 1h à 1h30)
- En visioconférence
le lien d'accès vous sera communiqué la veille
- GRATUIT
- Inscription obligatoire : <https://bit.ly/3dJ4K9k>
coprofdagence-mve.org / 01 42 87 13 55

VISIOCONFÉRENCE PARIS EST MARNE&BOIS

→ Mercredi 19 mai 2021

POURQUOI RÉALISER UN DIAGNOSTIC TECHNIQUE GLOBAL, AVANT DE LANCER UN PROJET DE RÉNOVATION EN COPROPRIÉTÉ ?

L'ALEC-MVE

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat - Maîtrisez Votre Énergie

informe, sensibilise et oriente les propriétaires et les locataires en matière d'amélioration de la performance énergétique de leur logement, ainsi que sur les dispositifs d'aides financières existants.

Les **conseillers FAIRE** reçoivent gratuitement les particuliers, dans les locaux de l'agence à Montreuil ou par téléphone au **01 42 87 99 44**.

Ouverture du conseil par téléphone :

Du mardi au jeudi : 9h30 - 12h30 / 14h00 - 17h00

L'ALEC-MVE est une **association (loi 1901)**, soutenue par l'ADEME - Agence de la transition écologique, la Région Île-de-France, la Métropole du Grand Paris, les Départements de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne et ses collectivités adhérentes. Les ALEC sont Reconnues d'intérêt général par l'article 192 de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte.

CONTACTS

Jonathan Huynh, chargé de mission copropriétés
copro@agence-mve.org / **01 42 87 13 55**

Céline Lardeux, chargée de communication
communication@agence-mve.org / **01 42 87 13 55**

www.agence-mve.org



Cette visioconférence est organisée par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat-MVE avec le soutien de Paris Est Marne&Bois.



L'ALEC-MVE est membre du réseau FAIRE